

Lumière(s) Des Nations 1

Centre de formation de serviteurs de Dieu pour les pays francophones



Cours N°21

Comprendre La Parole 3

Les ministère féminins



Claude PAYAN



Série : Parole de Dieu
COURS "LUMIERE(S) DES NATIONS"
1^{ère} série



Claude PAYAN

Cours N° 21

Comprendre la Parole 3

Les ministères féminins

Dans 1Timothée 2 : 12, Paul déclare un chose qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive depuis des années:

« Je ne permets PAS à la femme D'ENSEIGNER, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence ».

Devons-nous, à travers ce verset, tirer la déduction qu'aucune femme à aucune époque ne peut exercer un ministère qui va l'amener à enseigner et à prendre une quelconque autorité sur un homme et que les femmes doivent tout simplement se taire ?

Si nous prenons littéralement la manière dont ce verset est traduit dans la version que nous venons de citer, nous nous trouvons devant un ensemble de non-sens. Non-sens qui trouvent leur apogée dans le verset 15 qui déclare, toujours selon la version, que la femme serait sauvée en devenant mère. Déclaration hérétique, due à une mauvaise traduction – et non à Paul bien sûr - comme nous l'avons déjà mentionné.

Les avis sont partagés. Le « débat » ne tourne plus trop aujourd’hui autour du fait que la femme doit ou ne doit pas à tout prix se taire. Hormis certaines églises d'une étroitesse particulière, nous pouvons dire que dans la plupart des assemblées du plein Evangile il est reconnu que la femme peut prophétiser, voire exhorter et exercer un ministère DIACONAL.

Commentons donc, tout de même, brièvement le point par lequel termine le verset cité ci-dessus :

Paul dit à Timothée que la femme doit demeurer dans le silence. Paul ne peut vouloir dire que la femme NE PEUT ABSOLUMENT PAS ouvrir la bouche, puisque ailleurs il déclare qu'elle peut prier et prophétiser, DONC PARLER !

Lorsqu'il dit dans 1 Corinthiens 14 : 34 que la femme doit se taire et ne pas parler, IL FAIT ALLUSION A DES DEBORDEMENTS ET NON AU SIMPLE FAIT D'OUVRIR LA BOUCHE.

La Parole de Dieu ne nous enseigne pas que la femme ne peut parler au milieu de l'assemblée, MAIS AU CONTRAIRE QU'ELLE LE PEUT ; dans la mesure où ce n'est pas pour créer du désordre mais pour PARTICIPER PLEINEMENT AUX CULTES. Notons au passage que les hommes ne sont pas plus censés créer du désordre que les femmes pendant les réunions.

La bible enseigne également QU'UNE FEMME PEUT ETRE DIACONNESSE : Voir Romains 16 : 6; ce qui n'est pas une petite responsabilité (1 Corinthiens 11 : 5).

Mais le point principal que je veux soulever dans ce chapitre est le suivant : Une femme peut-elle exercer un des « cinq ministères » ? Précisions : Peut-elle être apôtre, prophète, docteur de la Loi, évangéliste ou pasteur (Ephésiens 4 : 11) ?

Avant d'y venir, voyons encore ce que Paul veut dire lorsqu'il déclare interdire à la

femme d'enseigner. Car si elle ne peut pas enseigner, il est évidemment hors de question qu'elle exerce un ministère apostolique.

Il n'est bibliquement pas possible de déduire, de cette affirmation, que Paul veut littéralement dire qu'une femme NE PEUT APPORTER QUELQUE ENSEIGNEMENT QUE CE SOIT SOUS QUELQUE FORME QUE SOIT. Nous lisons en effet, dans Proverbes :

« Mon fils... ne rejette pas L'ENSEIGNEMENT DE TA MERE. » (Proverbe 6 : 20)

Première déduction : Une femme PEUT DONC ENSEIGNER ! Voyons maintenant si elle peut aller plus loin qu'instruire ses, ou des enfants. On ne voit, en effet, aucune objection dans la plupart des églises du plein Evangile à ce qu'une femme enseigne les enfants lors de l'école du dimanche.

Dans Actes 18 : 26, 27, nous découvrons en effet un couple qui répond au nom de Priscille et Aquilas. Ce couple rencontre un Juif nommé Appolos qui avait besoin d'être enseigné plus profondément dans les voies du Seigneur.

La Bible nous dit qu'Aquilas ET Priscille...

« L'avant entendu, le prirent avec eux, et LUI EXPOSERENT plus exactement la voie de Dieu. »

Cela veut dire qu'ils l'enseignèrent. Il n'est pas dit qu'Aquilas seul enseigna Appolos mais « qu'ils », homme ET femme, le firent.

Priscille a t-elle profité de ce que Paul n'était pas là ? Nous ne pouvons l'imaginer ! Ce couple était des amis intimes de Paul et n'ignorait nullement l'enseignement de ce dernier (Actes 18 : 2). Ils étaient bien placés aussi pour en connaître le vrai sens.

Deuxième déduction : Une femme, TOUT DEPEND SON APPEL, peut-être amenée à enseigner un homme ?

Maintenant, on peut dire avec raison qu'il y a un pas entre le fait qu'une femme puisse enseigner et celui qu'elle le fasse à l'égard de l'assemblée toute entière, ou dans le cadre d'un ministère apostolique.

Avant de rentrer dans le sujet des cinq ministères, voyons encore un point que traite notre verset :

« Je ne permets pas à la femme d'enseigner, NI DE PRENDRE DE L'AUTORITE SUR L'HOMME... »

La femme ne doit pas prendre autorité sur un homme particulier, à savoir son mari, puisqu'il lui est dit ailleurs :

« Femmes, que chacune SOIT SOUMISE A SON MARI, comme il convient dans le Seigneur. » (Colossiens 3 : 18)

Le mot grec pour homme et mari est le même. La Bible de T.R.Buzy traduit :

« Je ne permets pas à la femme d'enseigner, NI D'EN IMPOSER A SON MARI. »

Il n'y a rien de plus laid qu'une femme qui marche sur les pieds de son mari et qui le domine. Mon avis est qu'il n'y a également rien de plus laid qu'une femme - au sens général du terme - qui veut dominer les hommes ; je crois que cela aussi la Bible nous l'enseigne.

Tout au long de l'Ecriture, nous voyons que les femmes de Dieu ont une attitude de RESPECT et D'HUMILITE à l'égard des hommes en général. Notons aussi dans la foulée, afin d'éviter que mes paroles soient mal comprises, qu'un homme qui marche sur les pieds de sa femme ou des hommes qui jouent les machos vis-à-vis des femmes, ça n'a rien de plus glorieux.

Si une femme A REÇU une place d'autorité, elle est bien obligée de l'exercer sur ceux qui sont sous cette autorité, Y COMPRIS DES HOMMES. Sans faire allusion à un ministère apostolique, cela est bon pour un diaconat qui, COMME TOUTE CHARGE A RESPONSABILITES, DEMANDE AUSSI L'EXERCICE D'UNE AUTORITE.

Imaginez que vous ayez à choisir quelqu'un pour enseigner : Des hommes et des femmes se présentent. Vous faites un test, la personne la plus capable, la plus apte à enseigner est une femme. Allez-vous choisir un homme plutôt qu'une femme à cause du verset de 1 Timothée 2 : 12 ? Ne serait-ce pas là faire mourir par la lettre le sens de l'Ecriture ?

Une femme doit garder sa place de femme dans les choses de la vie quotidienne mais si elle a reçu un poste d'autorité, elle doit l'exercer SANS QUE LES DEUX COMPORTEMENTS SE CONFONDENT.

Je m'explique : Chez beaucoup de femmes qui ont - ou prétendent avoir - reçu un ministère, on constate qu'une fois sorties de l'exercice de ce ministère elles étouffent littéralement leur mari. Ce qui sert de prétexte à plusieurs personnes pour ne pas croire aux ministères féminins.

Il y a l'autorité QUE CONFERE LE MINISTÈRE POUR LES CHOSES DU MINISTÈRE A L'INSTANT OU L'ON EXERCE LE MINISTÈRE, et la soumission à son mari pour les choses de la vie familiale.

La meilleure preuve qu'une femme ayant une responsabilité dans l'église puisse apporter de ce qu'elle est conduite par l'Esprit, est qu'elle mette en pratique la Parole de Dieu vis-à-vis de la soumission à son mari hors du ministère.

Le fait qu'on soit prêt à reconnaître toute femme CLAIREMENT OINTE de Dieu comme ayant un ministère, ne sous-entend pas qu'on ne soit pas choqué par tant de femmes qui prétendent avoir un ministère, qui exercent l'autorité dans leur foyer et prennent les hommes de haut : nous le sommes !

Vous comprenez à la lecture de ces lignes que nous n'avons nullement l'intention, bien que nous soyons pour les ministères féminins, d'approuver ou de cautionner tous les abus qui existent dans ce domaine.

Venons-en maintenant au « vif du sujet » : La femme peut-elle, oui ou non, exercer un des cinq ministères ? Je réponds oui ! Pour les raisons suivantes :

a) Je suis persuadé que Paul n'a pas voulu dire, comme nous venons de le voir, qu'aucune femme dans aucun contexte ne peut et ne pourra jamais enseigner, mais qu'il fait allusion avant tout à l'attitude de l'épouse à qui il demande de ne pas prendre de haut son mari. Si l'on attribue un passage qui concerne la vie sociale au domaine du ministère, ou vice-versa, on va au delà des problèmes. Notre verset cité en début de chapitre ne concerne pas la femme dans le ministère, mais la femme face à son mari.

Paul ne veut pas dire non plus qu'elle ne peut enseigner son mari sur quoi-que ce soit (si votre femme a quelque chose à vous apprendre, autant en profiter) mais qu'elle ne doit pas adopter une attitude de mépris du genre « je vais te montrer ».

Si Paul parle de la femme, c'est à cause du contexte de l'époque dans lequel certaines femmes découvrant leur nouvelle liberté en Christ devaient en oublier toute attitude de respect à l'égard de leur mari. Mais là aussi nous noterons au passage que le mari qui enseignerait sa femme avec mépris a tout autant droit à la même exhortation de Paul.

Mentionnons qu'il existe une autre version intéressante, comme quoi Paul ferait allusion dans ce passage de Timothée à une certaine catégorie de femmes de l'époque qui enseignaient des doctrines gnostiques. C'est elles qu'il censurerait et à qui il dirait de demeurer dans le silence, et non à toutes les femmes.

Ce n'est pas la version que je retiens personnellement, mais le point majeur à souligner ici est le suivant : Que ce soit pour une raison ou une autre que Paul ait dit « j'interdit à la femme d'enseigner », CE N'EST NULLEMENT DANS UN SENS LITTERAL sans plus réfléchir qu'il faut prendre ce verset. Le prendre dans le sens, ou la traduction classique équivaut à changer la pensée de l'apôtre.

b) Il a existé, et il existe des ministères féminins, représentant les cinq ministères, dont nous ne pouvons douter qu'ils ont été appelés par Dieu.

En fait, parmi les plus grands ministères de guérison du siècle se trouvent des femmes.

Tout le monde, dans les milieux du plein Evangile a entendu parler de Kathryn Kulhman. On peut ne pas être d'accord avec tout ce que fut sa vie, mais il est bien difficile de déclarer qu'elle n'avait pas reçu un ministère d'évangéliste.

Quelqu'un me disait un jour : « *Ce n'est pas un ministère d'évangéliste si c'est une*

femme, c'est simplement un ministère de guérison. » Il est vrai que l'on peut avoir un ministère de guérison sans avoir pour autant celui d'un évangéliste. Mais une personne qui fait l'œuvre d'un évangéliste, dont le ministère est appuyé par les conversions et signes qui suivent un ministère d'évangéliste est un évangéliste !

Si un homme et une femme possèdent la même onction caractérisant un ministère, on ne peut déclarer que dans le cas d'un homme, il s'agit d'un ministère précis et que dans le cas d'une femme ce n'en est pas un.

Je citerai également la personne de Maria Woodworth-Etter, dont le ministère fut accompagné d'un nombre de conversions, de signes, de prodiges, de guérisons et de miracles qui ont accompagné peu de ministères d'hommes. Je citerai encore Aimée Semple Mc Pherson, fondatrice de l'église « Four Square Church » qui fit un travail merveilleux.

c) Je ne peux douter que l'appel qu'ont reçu ces femmes (je parle ici de ministères confirmés, non pas d'une manière générale de toutes les femmes qui prétendent avoir reçu un ministère), vient bien de Dieu. Lorsque quelqu'un reçoit l'appel de Dieu sous la forme d'une voix intérieure, on peut toujours dire: « *Cette personne s'est trompée, elle a cru que Dieu lui avait parlé.* » Mais lorsque cet appel arrive sous une forme spectaculaire, on ne peut que dire : « Ou c'est Dieu, ou c'est le diable ! »

Jugez vous-même : Maria Woodworth-Etter raconte en ces termes ce qui l'a décidé à finalement obéir à cet appel qu'elle ressentait depuis longtemps au fond d'elle-même sans jamais pleinement y croire : « *Le Seigneur, dans une vision, se tint à mes côtés une nuit et me parla FACE A FACE. Il me demanda ce que je faisais sur la terre. Je me sentis fautive et Lui dis : Seigneur, j'irai travailler dans Ta vigne. Le Seigneur demanda : Quand ?*

« *Je répondis : Quand je serai prête. Alors le Seigneur me dit : Ne sais-tu pas que pendant que tu te prépares, les âmes périssent ? Je lui dis que je ne pouvais pas parler aux gens ; je ne savais pas trop quoi leur dire, et n'étais pas sûre qu'ils m'écoutereraient. Jésus dit : Tu peux dire aux gens ce que le Seigneur a fait pour toi ; parle-leur de la gloire de Dieu et de l'Amour de Jésus : Dis aux pécheurs de se repentir et de se préparer pour l'heure de la mort et du jugement à venir, et je serai avec toi. Je Lui présentai encore excuse sur excuse mais Il répondit : Va, je serai avec toi.* »

Aimée Semple McPherson ressentait également en elle l'appel de Dieu. Elle y résista jusqu'à se retrouver dans une condition physique critique, aux portes de la mort. Elle explique qu'elle entendit alors, comme la voix d'une trompette lui déclarer : « *Vas-tu aller maintenant ?* ». Réalisant qu'elle était en train de mourir, elle répondit : « *Oui Seigneur, j'irai* ». Immédiatement, la vie recommença à couler à travers tout son être. Elle fut guérie, et fut sur pied en peu de temps.

De tels appels sont du même genre que celui reçu par des hommes de Dieu tels que Lester Sumrall, dont il ne viendrait pas à l'idée de remettre en question le ministère d'apôtre.

d) Les fruits qu'ont porté ces ministères sont les fruits du Saint-Esprit : Salut, guérison, établissement d'églises, etc.

IL N'EST PAS DANS LES HABITUDES DU DIABLE D'INDUIRE LES GENS EN ERREUR POUR LES AMENER A SAUVER DES AMES ET A LEUR APPORTER LE MESSAGE DU PLEIN EVANGILE.

Comme le dit un serviteur de Dieu, avec humour : « *Si ces femmes n'étaient pas dans le plan de Dieu, je suis sûr qu'une fois arrivées au ciel, Dieu leur pardonnera d'avoir amené au Salut et à la guérison divine des milliers d'âmes et d'avoir établi des dizaines d'églises.* »

e) Les hommes « les plus oints » de notre génération ne voient aucun obstacle à ce qu'une femme exerce un ministère.

Je pense à Smith Wigglesworth - qui connaissait si bien la Bible - et dont la femme prêchait autant que lui ; et même avant lui. Il en était de même pour William Booth et son épouse Catherine. Yonggi Cho n'hésite pas à placer des femmes pasteurs à la tête de la majorité des cellules maisons (quand on a la plus grande église du monde, on est quand même une

référence) ! Kenneth Hagin forme des hommes comme des femmes à rentrer dans chacun des cinq ministères à travers son école « Rhema », Etc.

Ces hommes connaissaient, et même très bien les Ecritures MAIS NE DONNENT PAS POUR AUTANT AUX PAROLES DE PAUL LE SENS RESPECTIF QUE TANT DE CHRETIENS LEUR DONNENT.

f) On trouve dans la Parole de Dieu des femmes qui exercent un ministère rentrant dans la catégorie des ministères apostoliques.

Lorsque Paul parle de la position de la femme dans 1Corinthiens 14 : 34, il fait allusion à la loi :

« Qu'elles soient soumises selon que le dit aussi la Loi. »

Dans l'esprit des Juifs, l'Ancien Testament se composait de « **La Loi et les Prophètes** » (Luc 16 : 16). La Loi comprend les livres du Décalogue et les livres historiques. La Loi nous enseigne que la femme / épouse doit être soumise à son mari. Paul le souligne dans 1 Timothée 2 : 9 à 14, faisant allusion à Adam et Eve. Mais elle nous enseigne aussi que certaines femmes occupaient, PAR LA VOLONTE DE DIEU, des places d'autorité. Le meilleur exemple est celui de Déborah :

« Dans ces temps-là, Déborah, PROPHETESSE, femme de Lappidoth, était JUGE en Israël. Elle SIEGEAIT sous le palmier de Déborah ET LES ENFANTS D'ISRAEL MONTAIENT VERS ELLE POUR ETRE JUGES. » (Juges 4 : 4, 5).

Nous voyons là le cas d'une femme qui exerce le double ministère de pasteur et de prophétesse. Nous notons au passage que cette femme était mariée, QUE CE N'EST PAS SON MARI QUI EST OINT POUR LE MINISTERE, MAIS ELLE. Notons également que cette femme, dans l'exercice de son ministère, donne les directives aux hommes qui trouvent tout naturel de les suivre (V. 6 à 9, 14).

Dans 2 Rois 22 : 14, nous trouvons une autre PROPHETESSE nommée Hulda, « Femme de Schallum ». Rois et sacrificeurs attendent la parole de Dieu de sa bouche. Pour moi, c'est ce qu'on peut appeler des femmes qui ont un ministère rentrant dans la catégorie des cinq ministères.

Nous avons commis l'erreur de ne pas discerner que Paul, lorsqu'il parle d'autorité à ne pas prendre sur l'homme, parle avant tout de la position de la femme face au mari dans la vie familiale et domestique : Position de soumission, empreinte d'humilité. Cela, la Loi l'enseigne vraiment ET CONCERNE TOUTE CHRETIENNE. Mais il n'a jamais voulu exclure pour autant la possibilité qu'une femme exerce un ministère car la Loi, A LAQUELLE IL FAIT REFERENCE, montre que c'est possible

g) La dernière raison pour laquelle nous croyons qu'une femme peut recevoir un des cinq ministères est la suivante : Même si l'on part du principe qu'une femme ne peut pas exercer un ministère apostolique, nous devons reconnaître que L'EXISTENCE DE CAS D'EXCEPTION NOUS EST CLAIREMENT ENSEIGNEE DANS LA BIBLE. Nous devrions alors, pour le moins, considérer que les exemples cités plus haut et ceux de l'Ancien Testament, sont des cas d'exception et qu'il peut donc y en avoir d'autres.

Mais je crois pour ma part que dans les temps dans lesquels nous vivons, de plus en plus de femmes sont appelées à se lever et à exercer des ministères puissants, sans être pour autant des cas d'exception :

« Dans les derniers jours dit, Dieu...Je répandrai de mon Esprit sur toute chair, sur mes serviteurs et sur mes servantes... » (Actes 2 : 17, 18)

Une promesse concernant la fin des temps est que va enfin se lever une grande armée de femmes :

« Le Seigneur dit une parole, et les messagères de bonnes nouvelles sont une grande armée. » (Psaume 68 : 12)

Beaucoup plus de détails concernant la compréhension de la parole de Dieu et de points flous se trouvent dans mon livre : « **Comment interpréter La Parole de Dieu** »